



Note de présentation brève et synthétique du compte financier unique 2025 Budget principal et budgets annexes

L'article L2313-1 du code général des Collectivités Territoriales, modifié par l'article 107 de la Loi NOTRe du 7 août 2015, prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre d'en saisir les enjeux.

L'article 205 de la loi de finances pour 2024 a prévu la généralisation du compte financier unique (CFU) à partir de l'exercice 2024 et au plus tard pour les comptes de l'exercice 2026. Le Sycoparc remplissant toutes les conditions dès à présent, la mise en place du CFU pour l'ensemble de ses budgets (budget principal et budgets annexes) a été décidé dès à présent pour les comptes de l'exercice 2025.

Cette note répond donc à une obligation pour le Syndicat de Coopération pour le parc naturel régional des Vosges du Nord. Elle sera, comme les comptes financiers uniques, disponible sur le site internet du Parc.

Le compte financier unique, retrace la réalisation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025 des dépenses et des recettes prévues dans le budget primitif et les décisions modificatives.

Les services du SYCOPARC ont procédé à la vérification des comptes 2025. Ils sont en tous points conformes aux compte financier unique provisoire transmis par le SGC de Sarre-Union.

Les résultats seront repris au budget primitif.

LE BUDGET PRINCIPAL

Les opérations propres à l'exercice 2025 dégagent un déficit de fonctionnement de 397.004,81 € et un déficit d'investissement de 358.224,79 €, soit un déficit global de clôture de 755.229,60 €.

En intégrant les résultats comptables reportés des années antérieures (déficit de fonctionnement de 563.037,14€ et excédent d'investissement de 494.180,53 €), le déficit de fonctionnement se monte à 960.041,95 € et l'excédent d'investissement à 135.955,74 €.

Les résultats présentés, atypiques par rapport à ceux constatés dans d'autres collectivités, nécessitent quelques éclaircissements car sont étroitement liés aux modalités de fonctionnement et de financement du SYCOPARC.

La section de fonctionnement du Parc intègre les crédits liés à la réalisation de la très grande majorité des projets portés par le SYCOPARC. Ces projets ont des durées variables d'une à plusieurs années. Les dépenses liées aux opérations sont engagées dès la première année mais les subventions attendues en recettes sont versées après justification des dépenses et le solde après achèvement des opérations.

Il existe donc un décalage dans le temps entre le rythme des dépenses et celui lié à l'encaissement des recettes d'un projet. Ce phénomène est particulièrement marqué pour les opérations financées par des fonds émanant de l'Union Européenne. Le Parc porte actuellement 16 projets européens dont le volume financier global représente environ 7.800.000 € dont 4.500.000 € de fonds européens. Les délais de paiement liés à ces projets sont variables mais s'avèrent parfois très longs (plus de 18 mois), ce qui engendre des avances de trésorerie conséquentes et explique le déficit de fonctionnement constaté au compte financier unique. Ce déficit se résorbera progressivement à échéance des projets.

La constatation des résultats de l'exercice au 31/12 de l'année contribue également à favoriser la situation de déficit. En effet, les actions s'achèvent bien souvent au 31/12 ce qui suppose, qu'à cette date, les dépenses du projet sont toutes réalisées alors que les recettes ne seront encaissées que dans les mois suivants.

En section d'investissement, l'excédent d'investissement résiduel reste positif. Il résulte de certaines avances

dépenses prévues pour des opérations à venir (ex : plantations...).

067236700891-20260307-C3070326DEL42-BF
Date de télétransmission : 10/03/2026
Date de réception préfecture : 10/03/2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
011 – Charges à caractère général	2.814.170,92	1.456.725,09
012 – Charges de personnel	3.205.393,00	2.981.510,23
65 – Autres charges de gestion courante	129.451,11	119.028,07
66 – Charges financières	23.557,29	18.068,63
67 – Charges exceptionnelles	21.106,32	21.079,68
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	151.803,33	149.732,50
023 – Virement à la section d'investissement	25.660,00	0,00
TOTAL	6.371.141,97	4.746.144,20

La répartition de la masse salariale :

Nature des contrats	Nombre d'agents postes pourvus	Nombre d'ETP valorisés et pourvus	Coût total
Titulaires FPT (dont 2 en détachement)	18,5	18	940.452,18
CDI	7	7	1.027.770,62
Contractuels CDD	14	14	
Contractuels CDD non permanents	7	7	
Emploi avenir/PEC	1	0,5	13.648,20
Stagiaires, services civiques			25.532,30
Apprentis			0,00
Cotisations Urssaf			414.759,79
Cotisations caisses retraite			314.664,79
Cotisations Pôle emploi			41.451,16
Cotisations assurances personnel			44.647,67
Cotisations Fonds National SFT			872,00
Cotisations autres organismes sociaux			7.047,66
Cotisations médecine du travail			7.873,91
Autres charges de personnel (chèques déjeuners)			90.607,69
Cotisations FNAL, CDG, CNFPT, CSA			52.182,26
Totaux 2025	47,5	46,5	2.981.510,23

Recettes de fonctionnement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
013 – Atténuation de charges	33.908,92	37.108,32
70 – Produits des services, du domaine	246.674,66	616.570,98
74 – Dotations et participations	6.562.409,98	3.606.623,61
75 – Autres produits de gestion courante	51.846,00	49.496,93
77 – Produits exceptionnels	39.339,55	0,00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	39.339,55
TOTAL	6.934.179,11	4.349.139,39

Accusé de réception en préfecture

067-25670691-20260307-LSUZ0326DEL42-BF

Date de transmission : 10/03/2026

Date de réception préfecture : 10/03/2026

002 - RESOLIA DE FONCTIONNEMENT REPORTE

-563.037,14

-563.037,14

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE		-960.041,95
-----------------------------------	--	--------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
13 – Subventions d'investissement	106.661,00	106.661,00
16 – Remboursement d'emprunts et dette	24.100	24.007,08
20 – Immobilisations incorporelles	532.005,60	199.597,25
21 – Immobilisations corporelles	1.446.245,10	297.874,27
23 – Immobilisations en cours	71.956,52	17.543,53
020 – Dépenses imprévues	0,00	0,00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	39.339,55	39.339,55
041 – Opérations patrimoniales	80.916,04	80.916,04
TOTAL	2.301.223,81	765.938,72

Recettes d'investissement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
10 – Dotation, fonds divers et réserves	58.316,39	16.430,10
13 – Subventions d'investissement	1.490.347,52	160.635,29
16 – Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23 – Immobilisations en cours	0,00	0,00
27 – Autres immobilisations financières	0,00	0,00
021 – Virement de la section de fonctionnement	25.660,00	0,00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	151.803,33	149.732,50
041 – Opérations patrimoniales	80.916,04	80.916,04
TOTAL	1.807.043,28	407.713,93

001 – RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	494.180,53	494.180,53
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE		135.955,74

Restes à réaliser

Dépenses		381.389,89
Recettes		607.682,75
Solde		226.292,86

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Comité Syndical a décidé d'affecter le résultat d'exploitation de – 960.041,95 € au budget 2026 comme suit :

- > déficit de fonctionnement reporté (c/002) : 960.041,95 €
- > excédent d'investissement reporté (c/001) 135.955,74 €

ETAT DE LA DETTE – ETAT DE TRESORERIE

ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2025													
Nature	Organisme prêteur	Date de signature	Date d'émission	Date du premier remboursement	Nominal	Type taux	Taux	Périodicité remboursement	Profil amortissement	Durée amortissement	Capital restant dû au 31/12/2025	Annuité de l'exercice	
												Capital	Charges d'intérêts
1641 - Emprunts en euros													
n° 8629082339 7	Crédit agricole	24/03/2020	02/04/2020	30/06/2020	500 000,00 €	fixe	0,83%	trimestriel	1 échéance constante - intérêts perçus terme échu proportionnel	240 mois	364 638,56	24 007,08	3 151,16

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE AU 31/12/2025						
Nature	Date de la décision de réaliser la ligne	Montant maximum autorisé	Montant des tirages	Montant des remboursements		Encours restant du au 31/12/25
				Intérêts	Remboursement du tirage	
ligne trésorerie Caisse Epargne n° 9624513203	19/10/2024	700 000,00 €	600 000,00 €	11 779,87 €	600 000,00 €	0,00 €
ligne trésorerie Caisse Epargne n° 9625513029	31/01/2025	300 000,00 €	300 000,00 €	2 449,24 €	0,00 €	300 000,00 €
ligne trésorerie Caisse Epargne n° 9625513229	18/10/2025	1 000 000,00 €	700 000,00 €	1 171,70 €	0,00 €	300 000,00 €

EPARGNE BRUTE, ENDETTEMENT, PRINCIPAUX RATIOS

Le Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord est un syndicat mixte ne disposant pas de fonds propres ni de recettes fiscales. Son fonctionnement courant est presque exclusivement financé par les cotisations statutaires de ses membres, une dotation de l'Etat et des subventions pour la réalisation de ses projets versées principalement par la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace, l'Union Européenne, le Département de la Moselle, l'Etat, les communes, les EPCI, les partenaires privés.

Ce fonctionnement engendre le fait que l'épargne brute du SYCOPARC (différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement) est égale au capital de l'annuité de la dette soit à 24.007,08 €.

Le budget statutaire du SYCOPARC n'a pas vocation à intégrer de capacité d'autofinancement autre que celle nécessaire au remboursement de la dette du syndicat.

Le taux d'endettement (Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement) s'élève à 8,46 %.

Le coefficient de rigidité (Dépenses de personnel / Recettes Réelles de fonctionnement) s'élève à 69,18 %. Ce ratio, relativement élevé s'explique par le fait que l'ingénierie du SYCOPARC représente une part importante des dépenses de fonctionnement. Cette spécificité est liée aux missions de la structure qui se concrétisent

067-256700691-20260307-CS070326DEL42-BF
Date de réception préfecture : 10/03/2026

principalement au travers de la mise à disposition de son ingénierie sur le territoire.

LES BUDGETS ANNEXES

Budget annexe de la Maison de l'Eau et de la Rivière

Les opérations propres à l'exercice 2025 dégagent un excédent de fonctionnement de 109.891,36 € et un déficit d'investissement de 2.472,80 €, soit un excédent global de clôture de 107.418,56 €.

En intégrant les résultats comptables reportés des années antérieures (déficit de fonctionnement de 61.350,04 € et déficit d'investissement de 37.911,33 €), le résultat global de clôture s'élève à + 8.157,19 € comprenant un excédent de fonctionnement de 48.541,32 € et un déficit d'investissement de 40.384,13 €.

Il est à préciser que les restes à réaliser au 31 décembre 2025 font apparaître un solde positif de 25.000 € correspondant aux recettes à encaisser de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre de 12.500 € et de la Région Grand Est de 12.500 € pour les travaux de drainage, rénovation ponton et amphithéâtre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
011 – Charges à caractère général	88.545,00	66.582,97
012 – Charges de personnel	331.670,00	321.495,96
65 – Autres charges de gestion courante	1.000,00	1.000,00
66 – Charges financières	0,00	0,00
67 – Charges exceptionnelles	600,00	600,00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	6.723,50	6.723,50
023 – Virement à la section d'investissement	32.135,75	0,00
TOTAL	460.674,25	396.402,43

La répartition de la masse salariale :

Natura des contrats	Nombre d'agents postes pourvus	Nombre d'ETP valorisés et pourvus	Coût total
Titulaires FPT (charges comprises), dont 1 en décharge syndicale	3	2,8	307.972,45
Contractuels CDD	2	2	
Contractuels CDD non permanents	2	1,5	
Mission intérim CDG			0,00
Cotisations assurances personnel			4.393,51
Autres charges de personnel (chèques déjeuners)			9,1 30,00
Totaux 2025	7	6,3	321.495,96

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20260307-CS070326DEL42-BF
Date de télétransmission : 10/03/2026
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Recettes de fonctionnement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
013 – Atténuation de charges	105.390,37	144.929,07
70 – Produits des services, du domaine	123.068,37	100.330,38
74 – Dotations et participations	287.748,00	255.551,79
75 – Autres produits de gestion courante	4.900,00	4.565,00
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	917,55	917,55
TOTAL	522.024,29	506.293,79
002 – RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	-61.350,04	-61.350,04
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE		48.541,32

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
16 – Remboursement d'emprunts et dette	0,00	0,00
21 – Immobilisations corporelles	25.030,37	13.305,80
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	917,55	917,55
TOTAL	25.947,92	14.223,35

Recettes d'investissement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00	5.027,05
13 – Subventions d'investissement	25.000,00	0,00
021 – Virement de la section de fonctionnement	32.135,75	0,00
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	5.723,50	6.723,50
TOTAL	63.859,25	11.750,55
001 – RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-37.911,33	-37.911,33
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE		-40.384,13

Restes à réaliser

Dépenses		0,00
Recettes		25.000,00
Solde		25.000,00

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Comité Syndical a décidé d'affecter le résultat d'exploitation de 48.541,32 € au budget 2026 comme suit :

> affectation de l'excédent de fonctionnement à l'investissement (c/1068) : 15.384,13 €

> excédent de fonctionnement reporté (c/002) : 33.157,19 €

> déficit d'investissement reporté (c/001) : 40.384,13 €

Accusé de réception en date du 10/03/2026
067-256700691-20260307-CS070326DEL42-BF
Date de télétransmission : 10/03/2026
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Budget annexe de la Conservation des Musées

Le compte financier unique 2025 dégage un excédent de fonctionnement de 24.407,45 €.

Compte tenu de la reprise des résultats des années antérieures, à savoir un excédent de fonctionnement de 3.142,76 €, l'excédent global de clôture se monte à 27.550,21 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
011 – Charges à caractère général	43.992,76	37.292,65
012 – Charges de personnel	210.650,00	206.752,11
65 – Autres charges de gestion courante	750,00	750,00
TOTAL	255.392,76	244.794,76

La répartition de la masse salariale :

Natura des contrats	Nombre d'agents Postes pourvus	Nombre d'ETP valorisés et pourvus	Coût total
Titulaires FPT (charges comprises)	3,5	3,5	196.778,24
Stagiaires			0,00
Cotisations assurances personnel			5.243,87
Autres charges de personnel (chèques déjeuners)			4.730,00
Totaux 2025	3,5	3,5	206.752,11

Recettes de fonctionnement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
013 – Atténuation de charges	0,00	300,39
74 – Dotations et participations	249.700,00	266.536,82
75 – Autres produits de gestion courante	2.550,00	2.365,00
TOTAL	252.250,00	269.202,21

002 – RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3.142,76	3.142,76
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE		27.550,21

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Comité Syndical a décidé d'affecter le résultat d'exploitation de 27.550,21 € au budget 2026 comme suit :

excédent de fonctionnement reporté (c/002) : 27.550,21 €

067-266700691-20260307-C5070326DEL42-BF
Date de télétransmission : 10/03/2026
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Budget annexe du Festival du Jazz

Le compte financier uniquement 2025 dégage un déficit de fonctionnement de 3.074,60 €. Compte tenu de la reprise des résultats des années antérieures, à savoir un excédent de fonctionnement de 21.011,33 €, l'excédent global de clôture se monte à 17.936,73 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
011 – Charges à caractère général	427.355,28	413.874,43
012 – Charges de personnel	94.200,00	89.100,27
67 – Charges financières	600,00	600,00
TOTAL	522.155,28	503.574,70

La répartition de la masse salariale :

Nature des contrats	Nombre d'agents Postes pourvus	Nombre d'ETP valorisés et pourvus	Coût total
Contractuel FPT	1	1	63.390,02
Stagiaire			2.679,60
Salaires intermittents du spectacle (artistes, logistique, techniciens...)			11.488,54
Charges sociales			8.764,48
Cotisations assurances personnel			937,63
Autres charges de personnel (chèques déjeuners)			1.840,00
Totaux 2025	1	1	89.100,27

Recettes de fonctionnement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
013 – Atténuation de charges	0,00	0,00
70 – Produits des services, du domaine	234.448,36	234.448,36
74 – Dotations et participations	265.695,59	264.070,26
75 – Autres produits de gestion courante	1.000,00	1.981,48
TOTAL	501.143,95	500.500,10

002 – RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	21.011,33	21.011,33
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE		17.936,73

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Comité Syndical a décidé d'affecter le résultat d'exploitation de 17.936,73 € au budget 2026 comme suit :
> excédent de fonctionnement reporté (c/002) : 17.936,73 €

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20260307-CS070326DEL42-BF
Date de télétransmission : 10/03/2026
Date de réception préfecture : 10/03/2026

Budget annexe de la Boutique du Parc

Le compte financier uniquement 2025 dégage un excédent de fonctionnement de 14.175,94 €. Compte tenu de la reprise des résultats de l'année antérieure, à savoir un excédent de fonctionnement de 5.033,41 €, l'excédent global de clôture se monte à 19.209,35 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
011 – Charges à caractère général	61.350,00	55.623,88
012 – Charges de personnel	14.000,00	10.393,01
65 – Autres charges de gestion courante	200,00	7,00
TOTAL	75.550,00	66.023,89

Les charges de personnel concernent la personne complémentaire recrutée pour assurer l'accueil de la boutique.

Recettes de fonctionnement

CHAPITRES	PREVISIONS 2025	REALISATIONS 2025
70 – Produits des services, du domaine	70.516,59	79.964,83
75 – Autres produits de gestion courante	0,00	235,00
TOTAL	70.516,59	80.199,83
002 – RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5.033,41	5.033,41
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE		19.209,35

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Comité Syndical a décidé d'affecter le résultat d'exploitation de 19.209,35 € au budget 2026 comme suit :
> excédent de fonctionnement reporté (c/002) : 19.209,35 €

Récapitulatif CFU 2025

CFU 2025		Budget principal	Budgets annexes				TOTAL
			Maison de l'Eau et de la Rivière	Conservation des Musées	Festival du Jazz	Boutique du Parc	
FONCTIONNEMENT							
A	Dépenses de l'exercice	4 746 144,20	396 402,43	244 794,76	503 574,70	66 023,89	5 956 939,98
B	Recettes de l'exercice	4 349 139,39	506 293,79	269 202,21	500 500,10	80 199,83	5 705 335,32
C	Résultats de l'exercice (B-A)	-397 004,81	109 891,36	24 407,45	-3 074,60	14 175,94	-251 604,66
D	Résultats antérieurs reportés	-563 037,14	-61 350,04	3 142,76	21 011,33	5 033,41	-595 199,68
E	RESULTATS DE FONCTIONNEMENT (C+D)	-960 041,95	48 541,32	27 550,21	17 936,73	19 209,35	-846 804,34
INVESTISSEMENT							
F	Dépenses de l'exercice	765 938,72	14 223,35	0,00	0,00	0,00	780 162,07
G	Recettes de l'exercice	407 713,93	11 750,55	0,00	0,00	0,00	419 464,48
H	Résultats de l'exercice (G-F)	-358 224,79	-2 472,80	0,00	0,00	0,00	-360 697,59
I	Résultats antérieurs reportés	494 180,53	-37 911,33	0,00	0,00	0,00	456 269,20
J	RESULTATS D'INVESTISSEMENT (H+I)	135 955,74	-40 384,13	0,00	0,00	0,00	95 571,61
K	RESULTAT GLOBAUX HORS RESTES A REALISER (E+J)	-824 086,21	8 157,19	27 550,21	17 936,73	19 209,35	-751 232,73
L	Dépenses	381 389,89	0,00	0,00	0,00	0,00	381 389,89
M	Recettes	607 682,75	25 000,00	0,00	0,00	0,00	632 682,75
N	RESULTATS DES RESTES A REALISER (M-L)	226 292,86	25 000,00	0,00	0,00	0,00	251 292,86
O	RESULTATS D'INVESTISSEMENT RAR COMPRIS (J+N)	362 248,60	-15 384,13	0,00	0,00	0,00	346 864,47
P	RESULTATS GLOBAUX AVEC RESTES A REALISER (K+N)	-597 793,35	33 157,19	27 550,21	17 936,73	19 209,35	-499 939,87